

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le septième (7^e) jour du mois de mars 2016, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 16-03-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 16-03-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2016

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016, et ce, avec dispense de lecture, une copie dûment conforme de celui-ci ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 16-03-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Chèques (C1603747 à C1603842 et L1600002 et L1600003)	224 625,36 \$
- Salaires et rémunérations des élus	42 288,54 \$
- Frais de déplacement	441,20 \$
TOTAL	267 355,10 \$

Rés # 16-03-04 DEMANDE DE PRIX POUR L'EMBAUCHE D'UN ÉVALUATEUR

Pour faire suite à la demande de notre courtier en assurance, courriel du 27 janvier 2016, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale, à demander des prix auprès d'évaluateurs agréés, en vue d'établir la valeur de reconstruction des immeubles municipaux.

**Rés # 16-03-05 AUTORISATION AUX MOTONEIGES ET À LA SURFACEUSE
DE CIRCULER SUR LE TERRAIN DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les motoneiges ainsi que la « surfaceuse » du Club de motoneiges *Les Aventuriers de Charlevoix inc.* à circuler sur le terrain de l'édifice municipal sis au 502 de la rue Saint-Laurent, soit sur le lot 58-2 du Rang du Port-au-Persil au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon. Cette autorisation est pour une période d'un an, soit jusqu'au 30 avril 2017, avec option de renouvellement à chaque année. Les susdits véhicules devront circuler en arrière de l'édifice municipal, en longeant le mur du terrain du cimetière et emprunter le côté « ouest » de l'édifice par la suite. Ledit club de motoneiges devra souscrire à une police d'assurance de responsabilité civile générale.

c.c. Club de motoneiges *Les Aventuriers de Charlevoix inc.*
Assurances 5000 Inc.

Rés # 16-03-06 ASSURANCES DE LA MAISON DES JEUNES

ATTENDU le courriel de notre courtier d'assurances, madame Manon Tremblay, en date du 4 février 2016, qui mentionne qu'étant donné que la Maison des Jeunes, qui est sise au 504 de la rue Saint-Laurent, occupe maintenant un local de l'Hôtel de Ville, il y a donc lieu d'annuler la protection citée à la situation #12 ;

POUR CE
MOTIF, Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande à notre compagnie d'assurances d'annuler la situation # 12 suite à l'énoncé cité au paragraphe précédent, celui-ci étant déjà couvert à la situation # 1.

**Rés # 16-03-07 MANDAT À UN ENTREPRENEUR POUR TRAVAUX
INTÉRIEURS DE L'HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions relatives aux travaux de *réaménagement intérieurs de l'Hôtel de Ville*, nous avons reçu des prix de neuf (9) entreprises;

ATTENDU QUE l'entreprise " Construction Éclair inc. " a soumis le plus bas prix;

POUR CES
MOTIFS,

sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de l'entreprise *Construction Éclair inc.* pour effectuer les travaux de *réaménagement intérieurs de l'Hôtel de Ville*, au montant soumis de 201 147,61 \$ (taxes incluses).

Que ce conseil entérine également le contrat signé à cet effet, le 22 février 2016, par la directrice générale.

Rés # 16-03-08 EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de monsieur Alexandre Martel comme pompiers volontaires.

c.c. Monsieur Alexandre Martel.

Rés # 16-03-09 FORMATION D'UN POMPIER

Sur proposition de Monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Alexandre Martel à suivre la formation « pompier I - Édition 2008 », incluant celle sur les *matières dangereuses opérations (MDO)* et celle en *autosauvetage*, offerte par la Ville de La Malbaie, pour la somme de 3 437,75 \$ (taxes incluses).

**Rés # 16-03-10 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR SUBSTITUT EN
MESURE D'URGENCE**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Réjean Hébert comme « coordonnateur substitut en mesure d'urgence ».

**Rés # 16-03-11 ÉLABORATION D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT-
ÉCONOMIQUE (COOPÉRATIVE) – VOLET TOURISTIQUE**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Mme Lise Lapointe, relativement à l'élaboration d'un modèle visant le développement socio-économique de la Municipalité – Volet touristique. Le mandat est accordé selon la proposition déposée le 1^{er} mars 2016, pour un montant de 2 000 \$ (plus les taxes si applicables).

Rés # 16-03-12 MANDAT DE 4 MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire, pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 5 mars 2018, les mandats de mesdames Diane Dufour, Thérèse Savard-Dufour, ainsi que messieurs Serge Bouchard et Vincent Dufour, comme membres de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU), selon les mêmes conditions que celles édictées à la résolution numéro « 05-03-11 » et le règlement numéro 17.

Rés # 16-03-13 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT)

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à une demande d'appel d'offres publique, relativement aux travaux d'aménagement du nouveau bureau d'accueil touristique (BAT).

Rés # 16-03-14 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 205

Avis de motion est par la présente donné par madame Simone Lepoutre, que le règlement portant le numéro 205, concernant un règlement d'emprunt aux fins de financer les travaux de réaménagement du *bureau d'accueil touristique (BAT)* à la Place Modesto-Zadra, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Rés # 16-03-15 MANDATER UN ÉVALUATEUR AGRÉER POUR ESTIMER LE COÛT DE LA VALEUR DU TERRAIN À EXPROPRIER SUR LES LOTS 24-P ET 111

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater notre firme d'évaluation municipale, soit *L'Immobilière Société d'évaluation-conseil inc.*, pour estimer le coût de « l'indemnité d'expropriation » sur les lots 24-P du Rang I Sud-Ouest et 111 du Rang Sainte-Anne (matricule 5001-74-7480), au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon.

Rés # 16-03-16 ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE PARC MARIN DU SAGUENAY—SAINT-LAURENT ET LA SÉPAQ

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire, Sylvain Tremblay, à signer une entente de partenariat avec *l'Agence Parcs Canada, Unité de gestion du Saguenay—Saint-Laurent* et *La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)*, relativement à la mise en valeur du *Pôle de découverte de Port-au-Persil*.

**Rés # 16-03-17 PRÉSENTER NOTRE CANDIDATURE DANS LE CADRE DU
« PRIX INSPIRATION 2016 DES VILLAGES-RELAIS »**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter notre candidature dans le cadre du « Prix Inspiration 2016 des Villages-relais », relativement à la confection d'un belvédère à la Halte routière des Bouleaux.

Rés # 16-03-18 MÉGA VENTE-DÉBARRAS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la "méga vente-débarras municipale 2016" les 1, 2 et 3 juillet prochain. Aucun permis municipal ne sera requis.

**Rés # 16-03-19 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE
NATIONALE DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Christine Dufour à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du "*Programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale du Québec 2016*".

c.c. SNQ de La Capitale.

Rés # 16-03-20 REMANIEMENT DU PERSONNEL DU CAMPING MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé au « Service en ressources humaines » de la Fédération québécoise des Municipalités une *analyse du fonctionnement et une planification des effectifs du camping municipal* ;

ATTENDU QUE la FQM a déposé son rapport à la Municipalité le 25 janvier 2016 ;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines de la Municipalité, avec la participation du maire, a rencontré les trois (3) personnes concernées, travaillant au camping municipal, pour leur faire part dudit rapport ;

ATTENDU QUE ledit comité a laissé deux (2) semaines de réflexion à ceux-ci pour nous soumettre leur réponse ;

ATTENDU QUE les trois (3) employés nous ont donné une réponse positive de retour à l'emploi en 2016 suite au remaniement proposé ;

POUR CES
MOTIFS,

sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un remaniement du personnel du camping municipal, selon le rapport déposé par la FQM, soit:

- M. Jean-François Tremblay agira comme « responsable des opérations » ;
- M. Yan Tremblay agira comme « responsable des activités de conciergerie et de l'entretien des installations » ;
- M. Jérémie Hudon Tremblay agira comme « préposé ».

Que M. Rosaire Tremblay, agira comme « mentor » auprès des personnes ci-dessus mentionnées et comme « manœuvre » général au sein de la municipalité.

Que les conditions d'emploi seront celles énoncées dans le document "*Politique sur les conditions d'emploi du personnel pour 2014-2019*".

Rés # 16-03-21 FONDS AGRIESPRIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Martin Guérin, agent de développement, à présenter un projet dans le cadre du programme « Fonds *AgriEsprit* » de Financement agricole Canada (FAC). Le projet consistera à agrandir le parc pour les jeunes de 0-5 ans et à mettre aux normes les installations sportives et récréatives.

Rés # 16-03-22 ADOPTION D'UN NOUVEAU « PLAN D'ACTION ET D'ORIENTATION » DE LA POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT les démarches entreprises depuis le mois de mars 2007, pour doter la Municipalité de Saint-Siméon d'une politique familiale;

CONSIDÉRANT qu'un comité a été formé pour dresser et présenter aux instances municipales un plan d'action triennal en rapport avec la susdite politique;

CONSIDÉRANT que le plan d'action et d'orientation soumis reflète bien les objectifs de la municipalité en matière de politique familiale;

CONSIDÉRANT qu'un premier plan d'action et d'orientation a été adopté par la Municipalité de Saint-Siméon le 5 mai 2008 (rés.# 08-05-27);

CONSIDÉRANT que le Comité sur la Politique familiale a procédé à la révision de ce plan d'action et d'orientation ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères que soit adopté le « plan d'action et d'orientation 2016-2020 » sur la politique familiale de la Municipalité de Saint-Siméon tel que déposé par le Comité sur la Politique familiale le 23 février 2016.

Rés # 16-03-23 AIDE FINANCIÈRE PRODUCTIONS CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers, de verser une aide financière de 5 000 \$ à « Les Productions de la ChantEauFête inc. » pour l'année 2016.

Rés # 16-03-24 AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE À LA CORPORATION DE DIVERTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (CDD) DE BAIE-DES-ROCHERS

ATTENDU QUE la *Corporation de divertissement et de développement (SDD) de Baie-des-Rochers* a déposé une demande d'aide financière de 55 000 \$ auprès *Développement économique Canada*, dans le cadre du « Programme d'infrastructures Canada-150 (PIC-150) » ;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière visait, entre autres choses à :

- améliorer le centre des loisirs;
- remplacer les modules de jeux de jeunes;
- réparer la clôture qui entoure le terrain ;
- confectionner un terrain de pétanque ;

ATTENDU QUE *Développement économique Canada (DEC)* peut accorder une aide financière de 27 500 \$ à la CDD de Baie-des-Rochers ;

ATTENDU QUE pour bénéficier de ladite aide financière, la CDD de Baie-des-Rochers doit être en mesure de contribuer pour 50% des coûts du projet (en argent et en services);

ATTENDU QUE la CDD de Baie-des-Rochers n'a pas les moyens d'effectuer une telle sortie de fonds ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a l'habitude, à chaque année, d'accorder une aide financière à la CDD de Baie-des-Rochers ;

ATTENDU QUE le premier paragraphe de l'article 4 de la Loi sur les Compétences municipales, confère à toute municipalité des compétences dans les domaines de la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 28 500 \$ à la CDD de Baie-des-Rochers, pour l'aider à subvenir à ses frais administratifs annuels et à réaliser le projet demandé à *Développement économique Canada*, dans le cadre du « Programme d'infrastructures Canada-150 (PIC-150) », conditionnellement au versement de ladite aide financière par *DEC*.

Rés # 16-03-25 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Souper du 59 ^e Carnaval de Saint-Siméon, 8 billets (1 table) à 12 \$	96,00 \$
- L'Association touristique de Charlevoix, cotisation camping 2016	653,76 \$
- COMUR de la MRC de Charlevoix-Est, cotisation annuelle	100,00 \$
- Festival des pompiers 2016, aide financière	250,00 \$

Rés # 16-03-26 APPUI À MME SABRINA TREMBLAY

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'encourager Mme Sabrina Tremblay à participer à la 10^e édition du festival-concours « Trois-Pistoles en chansons », qui se déroulera du 8 au 17 juillet 2016.

Rés # 16-03-27 CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un (1) membre du conseil à se rendre au *Congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)*, qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 1^{er} octobre prochain.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Note DÉNEIGEMENT

Monsieur le conseiller Réjean Hébert, en séance tenante, profite félicite les employés responsables du déneigement pour l'excellent travail qu'ils ont effectué pendant la période hivernale 2015-2016.

CORRESPONDANCE :

- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**
 - o Rencontre sur le projet de construction d'un trottoir du côté sud du pont de la rivière Noire.
 - o Demande d'information sur le projet *Les rives vivantes du Saint-Laurent*.

- **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
Projet présenté dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III* - Refusé.

- **MRC DE CHARLEVOIX-EST**
Projet *Journée de contes nous* - Accordé (2 000 \$).
- **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**
Ristourne de 3 554 \$ - Accordée pour 2015.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**
Approbation du règlement d'emprunt numéro 199, modifiant le règlement numéro 171.
- **TOURISME CHARLEVOIX**
Appui au projet *Les rives vivantes du Saint-Laurent*.
- **COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC**
Accusé de réception de notre résolution # 16-01-06, visant à reconduire le règlement numéro 101, divisant notre territoire en districts électoraux.
- **SERVICE ALIMENTAIRE ET AIDE BUDGÉTAIRE DE CHARLEVOIX-EST**
Remerciements pour notre support à leur organisme pour 2015.
- **OFFRES DE SERVICES :**
 - o Monsieur Mario Savard (manœuvre).
 - o Monsieur Jérémie Hudon Tremblay (camping).
 - o Monsieur Alain Maltais (manœuvre).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 57 et prend fin à 20 h 00.

Rés # 16-03-28 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 00.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale